

Formation Urbanisme

Les règles présidant à l'occupation des sols

URB.11

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables de services fonciers
- Prospecteurs fonciers
- Promoteurs
- Constructeurs
- Agents immobiliers

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation sous PowerPoint
- Définition des objectifs et des pratiques des participants, échanges d'expérience
- Enseignement basé sur des cas précis liés à la vie de l'entreprise
- Pédagogie interactive basée sur l'alternance d'exemples, de questions-réponses et d'identification des problèmes intégrant de courtes périodes magistrales

- Nombreux exercices et cas pratiques

FORMATION INTRA

Prix HT par Jour : 1340€
Durée conseillée : 3 jours
Participants : 8

FORMATION INTER

Prix HT par session : 1 530€
Durée : 3 jours
Dates des sessions :
20/09/2010 - 21/09/2010
07/12/2010 - 08/12/2010

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mesurer l'imprégnation du droit de l'urbanisme par les préoccupations environnementales
- Maîtriser les risques relatifs aux autorisations d'occupation du sol et des certificats d'urbanisme en matière de responsabilité civile ou pénale

PRÉ-REQUIS

- Connaître les bases du droit de l'urbanisme

PROGRAMME

- **Les règles générales d'occupation des sols**
Le règlement national d'urbanisme
 - Contenu
 - PortéeLes directives territoriales d'aménagement
Le schéma de cohérence territoriale
Le plan d'occupation des sols – le plan local d'urbanisme
La carte communale
- **Les règles de protection d'occupation du sol**
Les règles de protection contre les risques et les nuisances
Les règles de protection de la nature et l'environnement
- **Les règles opérationnelles d'autorisation d'occupation des sols**
Le certificat d'urbanisme
Le permis de construire et la déclaration de travaux

CENTRE NATIONAL DE LA FORMATION - CONSEIL EN ENTREPRISE CNF - CE
38 RUE DES MATHURINS PARIS - AGENCE DE MARNE LA VALLEE : 01.64.21.09.94
Internet : www.cnfce.com E-mail : info@cnfce.com - FAX : 01.64.72.03.69

- **Les règles opérationnelles d'occupation des sols**

Les lotissements

Les zones d'aménagement concertées

- **Les techniques d'intervention foncières de la puissance publique**

Le droit de préemption

L'expropriation